Informations actuelles sur la vaccination contre le coronavirus en Rhénanie-du-Nord-Westphalie

Où puis-je me faire vacciner?

Depuis le 1er octobre 2021, les vaccinations contre le coronavirus en Rhénanie-du-Nord-Westphalie sont principalement prises en charge par les médecins libéraux et les médecins d'entreprise. Les premiers interlocuteurs en cas d'intérêt pour une vaccination sont donc désormais le plus souvent les médecins de famille. Si vous n'avez pas de médecin de famille, vous trouverez <u>ici</u> les cabinets médicaux pratiquant la vaccination en Rhénanie du Nord et <u>ici</u> les cabinets médicaux pratiquant la vaccination en Westphalie-Lippe, auxquels vous pouvez vous adresser.

En outre, les 53 districts et villes indépendantes ont mis en place un réseau de centres de vaccination décentralisés. Offres de vaccination en Rhénanie-du-Nord-Westphalie

De plus, il existe des offres de vaccination mobiles à bas seuil ou des actions de vaccination partout dans le pays.

Pourquoi une vaccination de rappel (booster) est-elle importante?

Se faire vacciner contre la Covid-19, c'est se protéger soi-même ainsi que son entourage et contribuer à ralentir la propagation du virus. Les vaccins contre la Covid-19 disponibles protègent notamment contre les formes graves. Même si les infections par le coronavirus ne peuvent pas être totalement évitées par la vaccination, les personnes qui sont infectées malgré la vaccination contribuent dans une moindre mesure à la propagation du virus et réduisent ainsi le risque de contamination pour les autres.

Malgré cela, des études récentes montrent que la protection vaccinale contre les infections diminue avec le temps, en particulier chez les personnes très âgées ou dont le système immunitaire est affaibli. De plus, chez les personnes âgées, la réponse immunitaire est globalement plus faible après une vaccination. Dans ce cas, une vaccination de rappel permet d'augmenter à nouveau considérablement la protection vaccinale, par exemple sous forme d'anticorps. La vaccination de rappel joue un rôle de renforcement (en anglais : booster) pour le système immunitaire ; c'est pourquoi elle est également appelée vaccination booster.

Quand une vaccination de rappel est-elle recommandée ?

La commission de vaccination (STIKO) recommande actuellement une vaccination de rappel **trois mois après** la dernière dose de vaccin de la vaccination de base. Cela n'affecte pas les décisions prises au cas par cas sur la base d'une indication médicale pour une vaccination de rappel antérieure, à condition qu'un intervalle minimum de quatre semaines soit atteint dans ce cas. Toutefois, l'intervalle minimum de quatre semaines ne constitue expressément pas une recommandation, mais une limite inférieure absolue pour les décisions au cas par cas. Cet intervalle de vaccination s'inspire de la recommandation actuelle de la Commission permanente pour les vaccinations (STIKO) concernant les vaccinations contre la COVID-19, selon laquelle, par exemple, une vaccination de rappel peut être administrée aux personnes immunodéficientes chez qui la réponse vaccinale pourrait être fortement diminuée, quatre

semaines seulement après la deuxième dose de vaccin, afin d'optimiser la série de vaccinations.

Ai-je besoin d'un autre rappel si j'ai déjà été vacciné avec un vaccin à ARNm après ma vaccination avec Johnson & Johnson ?

La Commission permanente pour les vaccinations (STIKO) recommande en principe une troisième vaccination, même pour les séries de vaccinations avec le vaccin de Johnson&Johnson. Quatre semaines après la première dose du vaccin vectoriel de Johnson&Johnson, une deuxième vaccination avec un vaccin à ARNm est recommandée. Jusqu'à présent, la deuxième vaccination suffisait pour être reconnu comme booster. Selon l'état actuel de la recherche, trois doses sont désormais nécessaires pour obtenir le statut de « booster », même chez les personnes vaccinées par Johnson&Johnson : une vaccination de rappel avec un autre vaccin à ARNm est nécessaire trois mois après la deuxième vaccination.

Qui peut recevoir une vaccination de rappel?

La Commission permanente pour les vaccinations (STIKO) recommande une vaccination de rappel avec un vaccin à ARNm (en général à six mois d'intervalle après la deuxième vaccination) pour toutes les personnes âgées de 12 ans et plus.

Toutefois, des groupes de personnes spécifiques devraient recevoir en priorité une vaccination de rappel. Il s'agit des personnes souffrant d'immunodéficience, des personnes âgées de 70 ans et plus, des résidents et des personnes prises en charge dans les établissements de soins pour personnes âgées, ainsi que du personnel des établissements médicaux et de soins en contact direct avec des personnes vulnérables. Les personnes qui n'ont pas encore été vaccinées contre le coronavirus doivent également recevoir en priorité une immunisation de base.

Quels sont les vaccins utilisés pour la vaccination de rappel ?

Pour les rappels, **seuls les vaccins à ARNm (BioNtech, Moderna)** sont utilisés. Seuls ces deux vaccins sont actuellement autorisés pour les rappels en Allemagne. Si la primovaccination a été effectuée avec un vaccin à ARNm, le même vaccin doit être utilisé pour la vaccination de rappel. Si celui-ci n'est pas disponible, l'autre peut également être utilisé. Pour les personnes âgées de moins de 30 ans, il est en principe recommandé d'utiliser BioNTech. Cela s'applique pour la primovaccination et les rappels.

Où puis-je obtenir un rappel de vaccination?

Les rappels de vaccination sont effectués, entre autres, par des équipes mobiles de vaccination, par les médecins libéraux et par les médecins d'entreprise ou dans des centres de vaccination ainsi que dans le cadre d'actions de vaccination mobiles. Vous trouverez ici un aperçu des centres de vaccination en Rhénanie-du-Nord-Westphalie : Offres de vaccination en Rhénanie-du-Nord-Westphalie

J'ai été vacciné avec AstraZeneca ou Johnson&Johnson. Puis-je quand même recevoir un rappel de vaccination ?

Pour ceux qui ont reçu leur première protection vaccinale avec le vaccin vectoriel de Johnson&Johnson, la STIKO recommande, afin d'optimiser la protection vaccinale, une

vaccination ARNm supplémentaire à partir de la quatrième semaine après la vaccination Johnson&Johnson administrée et une vaccination de rappel 3 mois plus tard. Ce n'est qu'après la troisième vaccination que ces personnes sont considérées comme boostées.

Les personnes ayant reçu leur première série de vaccins avec le vaccin vectoriel d'AstraZeneca peuvent également recevoir une injection de rappel avec un vaccin à ARNm six mois après la deuxième vaccination. Il en va de même pour les vaccinations croisées (1ère vaccination : vaccin vectoriel + 2e vaccination : vaccin à ARNm).

La vaccination de rappel est-elle gratuite ?

Oui. Tous les vaccins contre le coronavirus sont gratuits. Il en va de même pour les rappels de vaccins.

J'ai également reçu un vaccin contre la grippe. Est-ce compatible avec une vaccination de rappel ?

Oui. La vaccination contre la grippe peut être effectuée en même temps que la vaccination contre le coronavirus.